



## Compte rendu Conseil Municipal du 18/07/2022

[www.chevrieres42.fr](http://www.chevrieres42.fr)

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le lundi 18 juillet 2022 à 20h, sous la présidence de Monsieur Norbert DUPEYRON, Maire.

Étaient présents : Norbert DUPEYRON, Louisa SAHUC, Bruno BASSON, Pierre FOURNEL, Hervé GAGNARD, Marie Joëlle PERRET, Christiane DUBOEUF, Sophie LAURENT, Jacques CHARRAT

Absents excusés : Louis ROUSSET (pouvoir donné à Norbert DUPEYRON), Catherine BRUEL, Stéphane MOULARD (pouvoir donné à Bruno BASSON), Christophe FONTANAY, Gaëlle THONNERIEUX (pouvoir donné à Louisa SAHUC), Sylvie BARCET

Absent :

### 1) Intercommunalité

#### Assainissement collectif

Pour le deuxième semestre 2022, la part fixe sur la commune passe à 18 € (36 € par an).

### 2) Cimetière

#### Point sur les procédures de reprises

A ce jour, la commune peut reprendre possession des tombes sur le terrain commun et celles dont les concessions sont échues. Deux arrêtés en date du 28 juin 2022 formalisent cette décision et des courriers ont été envoyés à des familles.

#### Inscription au patrimoine communal d'un carré

Le conseil municipal, par délibération prise à l'unanimité des membres présents, inscrit au patrimoine communal le carré N° 3-27, où reposent les prêtres morts à Chevrières.

### 3) Délégation compétence au SIEL

Le conseil municipal délibère pour déléguer au SIEL, la compétence infrastructure de recharge pour véhicules électriques, dans le cadre du déploiement de bornes de recharges. Cette délégation permettra d'avoir une vue d'ensemble pour un déploiement cohérent sur notre département et d'avoir une prise en charge du raccordement des futures bornes.

### 4) Collectes ordures ménagères

Des évolutions sont à prévoir dans le cadre de la collecte des déchets recyclables. A ce, jour les sacs jaunes sont, soit déposés dans des containers, soit laissés devant nos portes pour être ramassés un lundi sur deux. Quant aux papiers, ils sont mis dans des containers dédiés, actuellement au nombre de trois sur la commune : un vers le portail du dernier cimetière, un vers l'ancien lavoir et un sur la route de Grammond vers les lotissements des Hauts de Savigneux.

A partir d'octobre :

- Les sacs jaunes et tous les papiers devront être mis dans les containers à couvercles jaunes. Les anciennes colonnes à papier recevront les recyclables. Deux nouvelles colonnes seront mises sur la commune. Ces colonnes seront gérées par un prestataire qui viendra les vider régulièrement.
- Les containers à couvercle jaunes, répartis au niveau des hameaux resteront des points d'apport volontaires et continueront d'être ramassés un lundi sur deux par les agents de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais.
- Le porte à porte pour les sacs jaunes et noirs continuera.

## **5) Infos diverses**

### Vacances d'été

L'agence postale sera fermée du 1<sup>er</sup> août au 21 août 2022 ainsi que le 31/08/2022, le 02/09/2022 et le 24/09/202.

### Divers

Passage d'une cyclotouriste le dimanche 04 septembre 2022.



Attention modification de ramasse pour les sacs jaunes et noirs : le Lundi 15 août étant férié, la collecte se fera le vendredi 12 août matin.

Prochaine réunion du conseil municipal le lundi 26 septembre 2022 à 20 heures.